



APPEL DE DOSSIERS

PROGRAMMATION 2026-2027

DATE LIMITE DE DÉPÔT : Le dimanche 18 janvier 2026, 23h59.

La Bande Vidéo invite les artistes œuvrant en arts médiatiques à soumettre un projet parmi les catégories suivantes :

- **exposition** ;
- **résidence** ;
- **résidence membre** ;
- **résidence d'animation à l'écran d'épingles** ;
- **séjour d'essai à l'écran d'épingles**.

Située dans la coopérative Méduse à Québec, La Bande Vidéo est un centre de soutien à la création et à la diffusion en arts médiatiques. Il dispose d'une galerie exclusivement dédiée à l'installation vidéo et de quatre studios versatiles, meublés et équipés en fonction des besoins des artistes accueilli·es.

Le centre soutient des œuvres de cinéma d'animation et d'art vidéo sous toutes ses formes. Il encourage la recherche disciplinaire par le biais d'une expertise technique vaste, prônant l'usage d'outils d'autrefois comme d'équipements actuels. Il soutient activement les projets ayant recourt aux technologies analogiques, dont les formats vidéocassettes et procédés sur pellicule, et aux techniques traditionnelles d'animation telles que l'écran d'épingles, l'animation en volume (*stop motion*) et le travail sur banc-titre.

EXPOSITION

La Bande Vidéo invite les artistes canadiens et internationaux à soumettre un projet d'**installation vidéo** pour une exposition d'une durée d'**environ quatre semaines**.

Grâce à ses murs sombres et à ses volets rétractables, sa galerie offre des conditions d'obscurité idéales pour les œuvres installatives qui impliquent des éléments projetés ou diffusés sur moniteurs.

Les projets nécessitant la technologie en réalité virtuelle et la vidéo 360 sont acceptés.

La Bande Vidéo fournit :

- Un cachet d'exposition en respect des barèmes CARFAC en vigueur ;
- Un soutien technique au montage (dont la majeure partie est assumée par la direction technique selon les indications fournies par l'artiste) ;
- Un hébergement la veille et le soir du vernissage (si l'artiste réside à plus de 50 kilomètres du centre) ;
- De l'aide administrative au financement du transport pour un·e artiste de l'international ;
- Une documentation vidéo de l'exposition ;
- L'entièreté du gardiennage de l'exposition pendant les heures d'ouverture de la galerie ;
- Toutes activités de promotion, de médiation et de relations médias.

Plan de la galerie.

RÉSIDENCE

La Bande Vidéo invite les artistes canadiens et internationaux à soumettre un projet de **résidence** d'une durée de **deux à quatre semaines**.

Tout projet qui s'inscrit dans une démarche d'art vidéo ou de cinéma d'animation et qui cadre dans le mandat de recherche et création du centre est le bienvenu.

La Bande Vidéo fournit :

- Un cachet de résidence ;
- Un studio entièrement équipé en fonction des besoins techniques du projet ;
- Un hébergement pour la durée du séjour (si l'artiste réside à plus de 50 kilomètres du centre) ;
- De l'aide administrative au financement du transport pour un·e artiste de l'international ;
- Une documentation vidéo de l'artiste au travail ;
- Un soutien technique et artistique journalier.

Aperçu de nos studios de création.

RÉSIDENCE MEMBRE

La Bande Vidéo invite ses **membres producteurs et actifs** à soumettre un projet de résidence d'une durée de **deux semaines**.

Pour avoir accès à la plage de **résidence membre**, un·e artiste doit s'être impliqué·e dans la vie du centre au cours des récentes années par le biais, par exemple, d'une production ou de son implication dans un comité. Le·la membre éligible doit avoir renouvelé et payé sa cotisation annuelle au plus tard le **7 décembre 2025**.

Pour renouveler votre adhésion, veuillez envoyer une demande comprenant vos coordonnées complètes au info@labandevideo.com avec pour objet *Renouvellement du statut de membre*. Les détails de paiement vous seront par la suite communiqués.

À noter que le paiement de votre adhésion **ne garantit pas une plage de résidence**.

La Bande Vidéo fournit :

- Un cachet de résidence ;
- Un studio entièrement équipé en fonction des besoins techniques du projet ;
- Un hébergement pour la durée du séjour (si l'artiste réside à plus de 50

- kilomètres du centre) ;
- De l'aide administrative au financement du transport pour un·e artiste de l'international ;
 - Une documentation vidéo de l'artiste au travail ;
 - Un soutien technique et artistique journalier.
-

RÉSIDENCE D'ANIMATION À L'ÉCRAN D'ÉPINGLES

La Bande Vidéo invite les artistes **de Québec et de l'international** qui souhaitent s'initier à la **technique d'animation à l'écran d'épingles** à soumettre un projet impliquant l'*Alpine*, son écran d'épingles nouvelle génération.

Les résidences d'animation à l'écran d'épingles peuvent aller jusqu'à **douze semaines pour un·e artiste local·e** et jusqu'à **huit semaines pour un·e artiste de l'international**.

La Bande Vidéo fournit :

- Un cachet de résidence ;
- L'accès à un studio entièrement équipé de l'*Alpine* et de ses équipements connexes ;
- Un hébergement pour la durée du séjour (si l'artiste réside à plus de 50 kilomètres du centre) ;
- De l'aide administrative au financement du transport pour un·e artiste de l'international ;
- Une documentation vidéo de l'artiste au travail ;
- Un soutien technique et artistique journalier.

[En apprendre plus sur l'écran d'épingles.](#)

SÉJOUR D'ESSAI À L'ÉCRAN D'ÉPINGLES

Curieux·se par rapport au mythique instrument qu'est l'écran d'épingles, mais incertain·e d'être prêt·e à se lancer dans une résidence longue durée? Le séjour d'essai à l'écran d'épingles est pour vous!

Pouvant aller jusqu'à deux semaines, cette période d'exploration permet de se familiariser avec l'*Alpine* et ses 201 600 épingle tout en recevant le soutien de notre directeur technique dans un studio entièrement équipé, le tout à coût minimal.

Le séjour d'essai n'étant pas une résidence, les personnes intéressées doivent pourvoir à leur hébergement, prévoir un **léger budget pour la location du studio et devenir membres du centre**. La Bande Vidéo peut fournir une lettre d'appui pour l'obtention d'une bourse, si désirée.

Pour déposer dans cette catégorie, veuillez réunir en un dossier une lettre d'intérêt abordant vos intentions de création, la durée souhaitée du séjour ainsi qu'un curriculum vitae et/ou une biographie à jour.

DÉPÔT D'UN DOSSIER

Chaque dossier (excepté pour la catégorie de séjour d'essai à l'écran d'épingles) doit contenir :

1. Un seul fichier PDF comprenant, dans cet ordre :
 - une courte biographie (entre 100 et 150 mots) ;
 - une démarche artistique ;
 - un curriculum vitae ;
 - un bref résumé du projet (entre 100 et 150 mots) ;
 - une description détaillée du projet ;
 - et un devis technique, s'il y a lieu.
2. Si possible, des documents visuels du projet déposé :
 - photos (JPEG, haute résolution) ;
 - et/ou vidéos (liens YouTube, Vimeo ou autre plateforme de diffusion web).
3. 10 à 15 documents visuels des œuvres précédentes de l'artiste :
 - photos (JPEG) ;
 - et/ou vidéos (liens YouTube, Vimeo ou autre plateforme de diffusion web).
4. Tout autre document pertinent.

IMPORTANT :

→ Date limite de réception des dossiers : le dimanche 18 janvier 2026, 23h59.
Les dossiers reçus après cette date ne seront pas retenus.

→ Les dossiers doivent être déposés par courriel au info@labandevideo.com avec pour objet Dossiers 2026-2027.*

- Veuillez spécifier la catégorie pour laquelle vous déposez (exposition, résidence, résidence membre, résidence d'animation à l'écran d'épingles ou séjour d'essai à l'écran d'épingles) dans votre courriel.
- Nous acceptons les dossiers envoyés par WeTransfer et autres plateformes d'envoi.
- Vous devez vous assurer que les liens web soient fonctionnels, qu'ils demeurent actifs et, si applicable, que le mot de passe inscrit au dossier pour les travaux privés demeure inchangé jusqu'en avril 2026.
- Les dossiers incomplets, reçus après la date de tombée ou ne respectant pas les exigences demandées seront refusés.

Les projets retenus seront inscrits à la programmation 2026-2027 de La Bande Vidéo. Suite à l'appel de projets, la programmation annuelle est réalisée par un comité de sélection formé de pairs.

Les résultats seront transmis au plus tard en avril 2026. **Seul·es les artistes dont le projet est sélectionné seront contacté·es.**

Pour toutes questions :
info@labandevideo.com

* Toute personne éprouvant des difficultés à nous joindre via cette adresse ou qui n'a reçu aucune attestation de réception dans les trois jours suivant l'envoi de son courriel est invitée à nous contacter via notre adresse de dépannage au
labandevideo@hotmail.com.

